

Excusé : Patrick Arnaud, Bernard Gonon

Procurations Bernard Gonon à Berne Bernadette

Présents : Fanget Régis, Sabot Bernard, Trouiller Franck, Berne Bernadette, Francis Berne, Rohou-Tourny Roseline, Oriol Thierry, Seytre Antoine

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, Maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 janvier 2020 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Secrétaire de séance : Seytre Antoine

DELIBERATION : NOMINATION D'UN GERANT POUR L'AUBERGE

Mr le maire présente la candidature de Mr et Mme Le Calvez, après discussion le conseil municipal approuve à l'unanimité cette candidature. Mr Le Calvez envisage de créer une société pour gérer l'auberge. Me Zayer (notaire) est chargée d'établir un bail commercial.

Un point est rajouté à l'ordre du jour

DELIBERATION VENTE DE TERRAIN A LA COMBE

Me Zayer nous demande de formuler autrement la délibération du 14/01/2020. La nouvelle délibération sera rédigée selon les critères demandés par Me Zayer. Mr le maire quitte la salle lors de cette discussion ainsi que lors du vote.

QUESTIONS DIVERSES

SALLE SOUS LA MAIRIE

Avancement des travaux : Mr le maire informe que la chape liquide vient d'être terminée

POTEAU D'INCENDIE LE LONG DE LA RD29

Les travaux vont débiter à la fin ce mois, si les conditions météorologiques sont favorables.

ENTRETIEN RESEAU D'EAU COMMUNAL

Mr le maire informe le conseil que l'entreprise Pilat Travaux Public a cessé ses fonctions, il convient donc de rechercher une autre entreprise. La commission est chargée d'établir un cahier des charges pour définir les travaux à envisager

ENTRETIEN DE L'EGLISE

Mr le maire informe le conseil que la peinture du cœur se désagrège, de plus les chenaux en façade sont obstrués. Après discussion, la commission chargée des travaux va étudier le dossier.

Fin de la séance à 20h 30